



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Digitalisation

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement

Service Central de Législation
5, rue Plaetis
L-2338 Luxembourg

Luxembourg, le 11 août 2023

Objet : Question parlementaire n° 8210 du 4 août 2023 de Monsieur le Député Fernand Kartheiser concernant « Censure des réseaux sociaux ».

Monsieur le Ministre,

En date du 4 août 2023, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence du Ministre des Communications et des Médias.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Fernand Kartheiser.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression

Le Ministre de la Digitalisation

(s.) Xavier Bettel